



GRAV
GROUPE de RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE VELLAVE



BILAN ANNUEL

2014



 **Haute-Loire**
le DÉPARTEMENT



SOMMAIRE

SAINT-PAULIEN, LES AUROUZES Responsable d'opération : Elise Nectoux	5
SAINT-PAULIEN, MARCILHAC Responsable d'opération : M.-C. Kurzaj, avec la collaboration d'A.-M. Dendievel	10
DUNIERES, SITE CASTRAL DE LA TOUR Responsable d'opération : Mélinda Bizri	13
POLIGNAC, LES ESTREYS, TRAITEMENT DU MOBILIER DU SITE DE LA BORNETTE Responsables d'opération : Catherine Simon et Ludovic Antoine	15
LAFARRE, LE ROCHER DE LARGIER, DECOUVERTE D'UN NOUVEAU SITE HALLSTATTIEN EN HAUTE-LOIRE, COMMUNE Responsables d'opération : Jean-Michel Treffort et Jean-Louis Voruz	16
LE BEAGE, RECHERCHES GEOARCHEOLOGIQUES SUR LE PLATEAU VOLCANIQUE (MASSIF DU MEZENC) Responsable d'opération : André-Marie Dendievel	17
SAINT-GERMAIN-LAPRADE, L'ABBAYE DE DOUE Responsable d'opération : Nicolas Reveyron	19

SAINT-PAULIEN, LES AUROUZES

Responsable d'opération : Elise Nectoux

La municipalité de Saint-Paulien, consciente de l'avantage de son patrimoine pour son attractivité touristique, a souhaité développer les connaissances sur l'antiquité en lien avec le musée municipal Michel Pomaré. Elle a donc mis en place il y a deux ans une convention de mise à disposition du terrain entre la Mairie, le propriétaire du terrain et le fermier, pour des recherches archéologiques. Le projet scientifique de fouille a été porté par E. Nectoux, dans la continuité de sa thèse de doctorat (« Les capitales vellaves, topographie urbaine, territoire et paysages ») et dans le cadre de ses missions à la Drac Auvergne. L'association Groupe de Recherche Archéologique Vellave, impliquée depuis sa création dans les recherches sur Saint-Paulien, supporte l'opération d'un point de vue humain, logistique et financier.

Le projet de fouille à Saint-Paulien a été mis en œuvre du 17 juillet au 8 août 2014, avec une équipe de dix bénévoles¹, dont quatre professionnels² : trois salariés de l'association avec des contrats variables entre une semaine et deux mois (aussi bien pour le terrain que pour les études spécialisées en post-fouille) et la responsable de l'opération, SRA/DRAC. Nous tenons à remercier vivement le Conseil Général de la Haute-Loire, la DRAC Auvergne, et la Mairie de Saint-Paulien pour leur soutien moral et financier. Sans le travail de la Mairie, l'étude n'aurait pu avoir lieu.

L'intérêt global de la fouille est de permettre, sur le long terme, la fouille d'un quartier complet de la ville de *Ruessium*, entre deux rues nord-sud (*cardo*³), afin d'apporter de nouvelles données sur le transfert de chef-lieu des vellaves. Trois principaux objectifs sont poursuivis :

- > Dater l'implantation de ce quartier en limite nord de la ville et comprendre sa dynamique économique et urbanistique : à partir de quand la ville s'étend-elle jusqu'au quartier en cours de fouille ; à quelle période la ville délaisse-t-elle ce quartier nord, pour se concentrer sur une surface plus réduite (transfert de chef-lieu vers Le Puy).
- > Observer la densité urbaine, et la dynamique économique de cette capitale éphémère pendant le Haut-Empire romain.
- > Pour cette année, observer l'état de conservation des vestiges afin de vérifier l'intérêt scientifique de ce quartier (sols conservés, plusieurs états d'occupation) afin de calibrer les opérations futures.

L'emplacement a été défini en fonction des résultats de prospection géophysique réalisée en 2009⁴, sur le tracé d'une rue nord-sud, un *cardo*, dont l'existence n'était jusque-là que supposée. Quelques mètres plus au nord ont été repérées des habitations longeant ce *cardo* ; nous espérons également pouvoir les étudier dès cette année.

1 André-Marie Dendivel a réalisé la topographie du chantier.

2 Anne Gagné, responsable de secteur ; Capucine Sartre, étude du mobilier céramique ; Valérie Taillandier, étude du mobilier métallique.

3 L'un des axes de circulation principaux dans une ville romaine.

4 Cette étude avait été co-financée par le Conseil Général de la Haute-Loire et la DRAC Auvergne.





Chantier archéologique des Aurouzes vu du ciel © V. Lebas.

L'état de conservation des vestiges s'est avéré tout à fait satisfaisant pour l'étude actuelle et à venir. Les maçonneries ne sont pas lisibles sur de hautes élévations, mais les sols sont conservés. D'autre part, la profondeur d'enfouissement des structures laisse supposer que certaines structures pourraient être très bien conservées dans d'autres parties de la parcelle. En effet, les vestiges apparaissent entre 1m et 1,40m de profondeur, ce qui est plus profond que ce que nous avions prévu.

Deux phases principales ont été mises en évidence

L'urbanisation du quartier semble réelle dès le I^{er} siècle de notre ère (sous le règne de Tibère - Claude). La rue fait partie des premiers aménagements, avec une couche de circulation datable du I^{er} siècle (couche inférieure). Ce niveau de circulation présente des ornières liées au passage de chars. Une structure bâtie appartient également à cette phase, mais elle était située en limite de fouille vers le sud. Dans l'espace C, un niveau d'occupation a été fouillé, à une altitude inférieure à celle des fondations de la pièce visible. Elle appartient donc à une occupation antérieure. Le mobilier céramique présente un faciès différent des séries majoritaires sur le chantier, plus précoce.

La phase la plus marquante fouillée cette année concerne des aménagements de la fin du II^e siècle de notre ère. La rue est réaménagée, de nouvelles recharges sont apportées et sa largeur est agrandie, à l'ouest d'un caniveau maçonné.

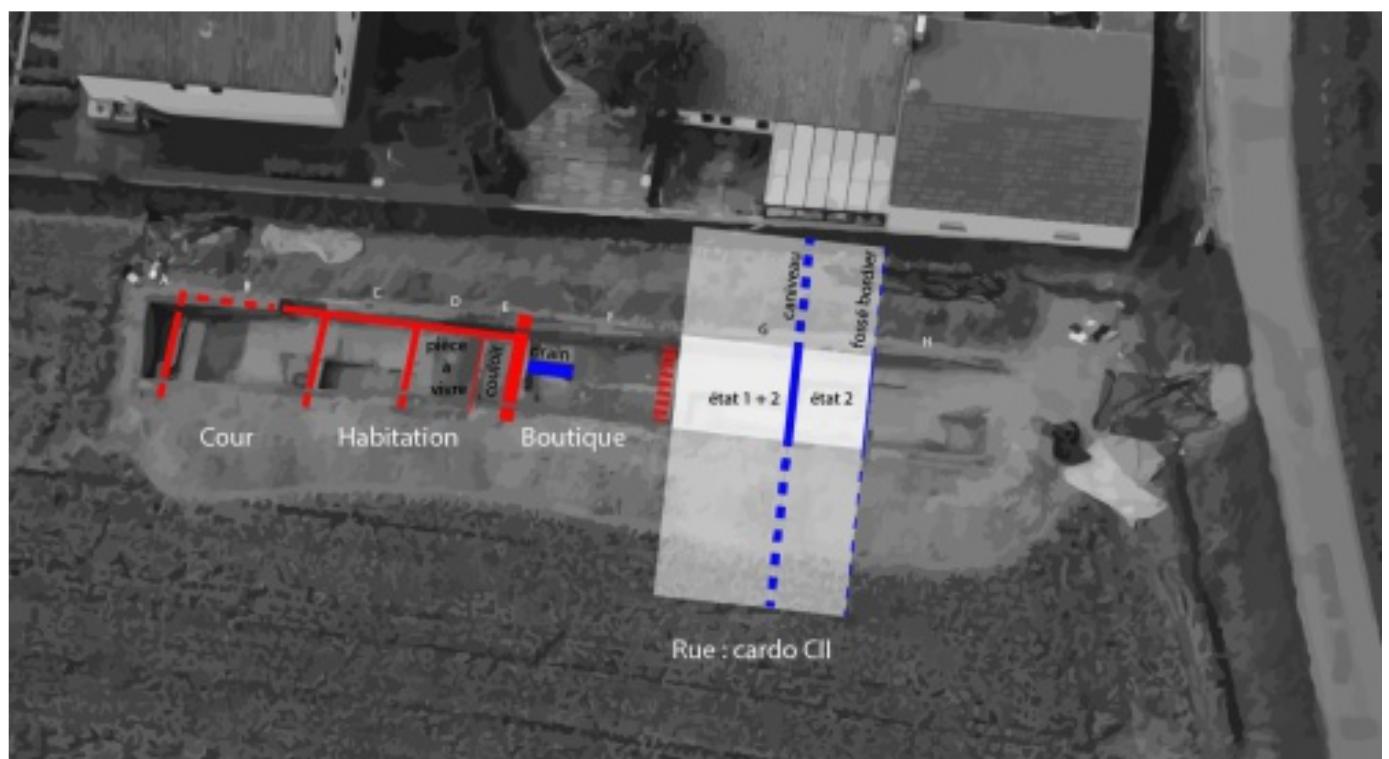
La maison fouillée en bordure de rue présente une façade en pierre donnant sur la rue et des élévations en matériaux périssables à l'intérieur de l'îlot. Seule la pièce donnant sur la rue était couverte de tuiles, et il est possible qu'elle ait supporté un étage. Cette pièce devait servir de boutique dans son dernier état (présente d'un poids de balance) avec un sol en pouzzolane. Un état antérieur est recensé, mais la fouille n'est pas terminée. Cet état antérieur présentait des décors peints piquetés (en petits fragments) lors du dernier réaménagement de la pièce. Derrière la boutique, à l'est, se trouvait un couloir donnant accès éventuellement à un étage, et/ou à une pièce à vivre au sol construit en *terrazzo*. Cette pièce était ornée d'enduits peints dont nous n'avons que la plinthe inférieure. Les morceaux d'enduits découverts dans la démolition de la cloison présentent un fond blanc et un filet rouge. A l'est, une nouvelle pièce se présente avec un sol en terre battue, et un foyer au centre (espace C). Cette dernière pièce s'ouvre sur une cour (espace B) où se trouvait une petite forge, probablement domestique. Au fond de la cour, à l'est, un mur clos l'espace, et une nouvelle occupation se développe en fond de fouille (espace A), sans que nous puissions définir si ce dernier espace appartient au même ensemble, ou à une autre maison. Derrière ce dernier mur, se trouvait un espace pavé de *tegulae* réemployées, soit pour établir un sol construit, soit pour installer une cheminée qui aurait assez peu fonctionné (peu de charbons).

Cet état de construction est le dernier avant un long abandon de ce quartier de Saint-Paulien. Nous n'avons pas trouvé, dans la petite fenêtre de fouille ouverte cette année, de traces d'habitation pendant l'antiquité tardive ou le haut Moyen-Âge. Un épais niveau d'accumulation de terre noire est clairement visible dans les coupes stratigraphiques, il correspond vraisemblablement aux niveaux bien connus de l'espace urbain de l'antiquité tardive. Cet état n'est pas nécessairement synonyme d'abandon, mais plutôt d'une occupation différente des lieux.

L'étude de la céramique a permis de dater ces deux phases, mais également de commencer un travail de recherche sur les céramiques communes. Le lot étudié permet de confirmer une tendance déjà observée au Puy-en-Velay, d'influence des productions gabales dans le vaisselier vellave.

Valorisation du chantier auprès du grand public :

- > Sur le terrain, deux journées portes ouvertes avec une visite spéciale enfants, et visites grand public.
 - > Reportage télévisé réalisé par France 3, accessible sur le site de la Mairie de Saint-Paulien.
 - > Articles de presse locale (L'éveil, La Montagne)
 - > Communication sur les résultats à la société académique du Puy
 - > Article dans le bulletin de la société académique du Puy
- Activité découverte pour les élèves du lycée agricole d'Yssingeaux (visite de Saint-Paulien et atelier dessin de céramique) à venir.
- > Visites quotidiennes aux voisins. Une collection de mobilier gallo-romain nous a été offerte, les éléments majeurs seront déposés au musée Michel Pomaré, le restant enrichira les collections archéologiques de la Drac, pour étude.



Interprétation des espaces fouillés en 2014 aux Aurouzes. DAO : E. Nectoux.

2015

Le rapport final de l'opération de 2014 sera rendu à la Drac en fin d'année, pour validation auprès de la CIRA. Une demande de fouille sera déposée pour 2015, avec pour objectif de poursuivre le travail commencé, avec notamment la fouille des niveaux précoce qui n'ont été qu'aperçus cette année (faute de temps - et de beau temps !). Une seconde fenêtre, sous forme de sondage, pourra être ouverte dans une autre partie de la parcelle (au nord), sous réserve des crédits nécessaires pour l'emploi d'un responsable de secteur affecté à cette tâche pendant toute la durée du chantier.



Visite du chantier au public, été 2014 © S. Barthélémy.

SAINT-PAULIEN, MARCILHAC

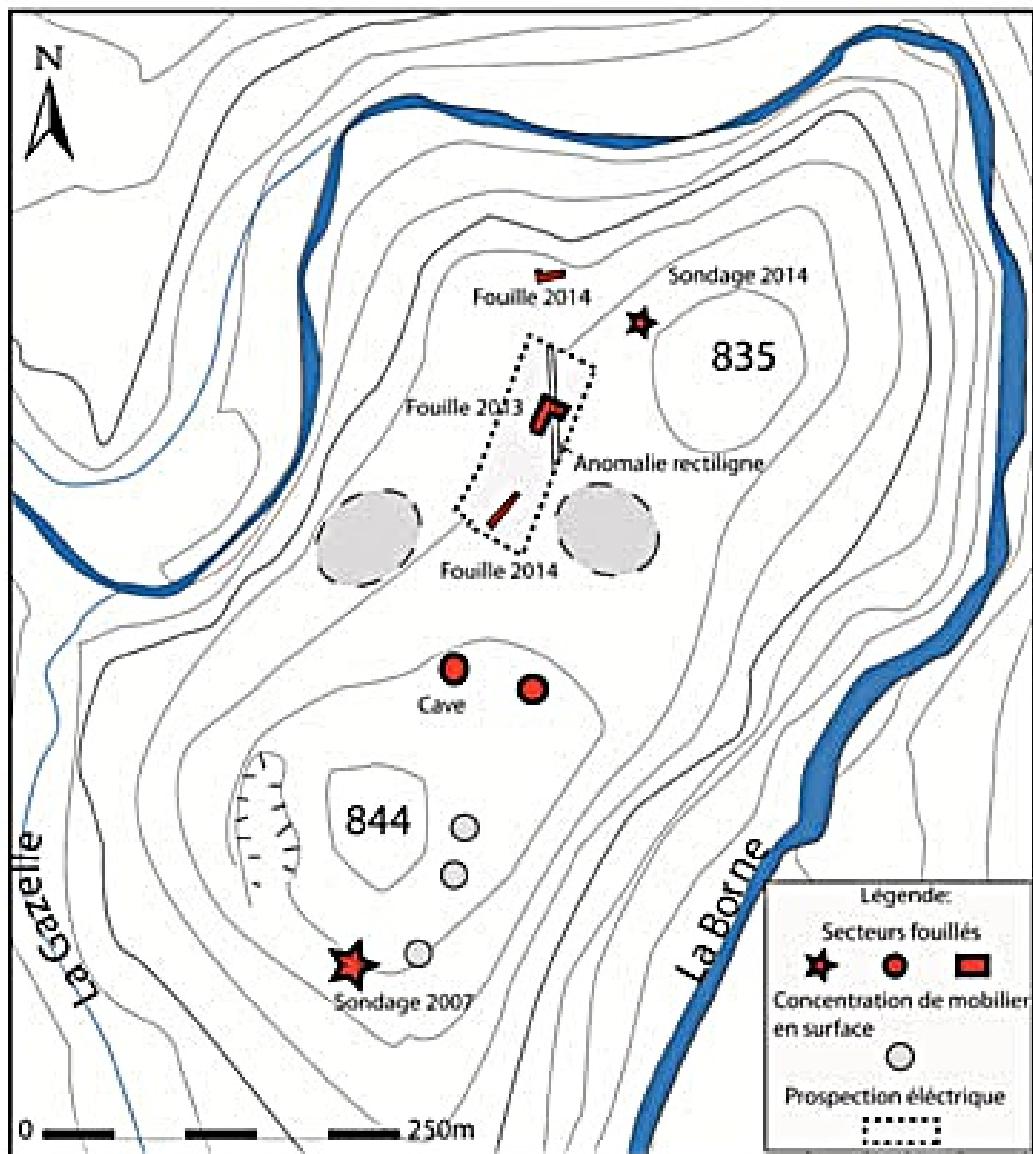
Responsable d'opération :

Marie-Caroline Kurzaj

avec la collaboration d'André-Marie Dendievel

Au regard des résultats prometteurs de la première campagne de fouille réalisée en 2013 sur l'oppidum de Marillac, de nouvelles investigations ont eu lieu en 2014.

En effet, la campagne de fouille 2013 avait permis de mettre en évidence la rue principale de cette agglomération vellave de la fin de l'âge du Fer (I^{er} siècle av. J.-C.). Le bon état de conservation de cette voie et l'abondance du mobilier récolté ont motivé une nouvelle campagne de fouille en 2014. L'objectif de cette nouvelle campagne a été d'ouvrir deux fenêtres d'étude distinctes afin d'évaluer le potentiel de conservation des vestiges dans deux nouvelles zones.



Localisation des différents points de découvertes sur l'oppidum de Marcilhac. DAO : M.-C. Kurzaj.



Vue générale du premier état de la voie desservant l'agglomération gauloise Marcilhac/La Rochelambert. Vue de l'ouest © M.-C. Kurzaj.

Ainsi un premier sondage a été effectué à l'extrême nord du plateau dans l'axe supposé du prolongement de la voie. Comme nos hypothèses le laissaient présager, la rue a bien été reconnue dans ce secteur. Toutefois, son orientation diffère de celle reconnue en 2013 et il est donc possible d'envisager que cet axe de circulation change de direction dans ce secteur où devait prendre place un accès au plateau. L'indigence du mobilier récolté dans ce secteur tendrait à démontrer que l'on se situe en périphérie des zones domestiques. Toutefois l'abondance des ossements animaux récoltés dans ce secteur pourrait aussi traduire la présence de boucheries dans ce secteur.

Une deuxième zone de fouille a été ouverte au cœur du plateau, dans une zone où les recherches préalables laissaient présager la présence d'une éventuelle cave. Bien que ce

type de vestige n'ait pu être identifié, un ensemble de structures lié à l'occupation domestique a été reconnu. Ces vestiges se composent de trous de poteau et de vastes fosses, dont l'une d'elles a livré des objets liés au stockage d'un important volume de céréales.

Les données récoltées sur le site depuis la reprise des investigations en 2007, permettent à présent de disposer d'une première vision de cette agglomération. Ainsi, le site de Marcilhac peut prétendre au statut de chef-lieu du peuple vellave durant la fin de l'âge du Fer, avant son transfert à Saint-Paulien. Toutefois cette hypothèse reste donc encore à approfondir. L'année 2015 sera consacrée à la finalisation des analyses des objets et des vestiges pour se poursuivre en 2016 par la réalisation d'une nouvelle campagne de fouille dans un secteur du plateau encore inexploré. Outre la médiation auprès du grand public effectuée sur le site lors de la campagne de fouille, un article consacré à ces dernières découvertes paraîtra dans le prochain bulletin de la société académique du Puy.



Visite du chantier au public, été 2014 © S. Barthélémy.

DUNIERES, SITE CASTRAL DE LA TOUR

Responsable d'opération : Mélinda Bizri



Chronologies des opérations scientifiques

- > 2009 : site réévalué dans le cadre d'une prospection thématique sur les aménagements défensifs en Velay, étude documentaire et analyse préalable dans le cadre d'un projet de recherche doctoral
- > 2011 : relevé topographique de la parcelle
- > 2012 : sondages archéologiques
- > 2014 : relevé 3D au scanner de la tour

Contexte

Le site castral est perché sur un éperon rocheux dominant la vallée de Dunières. Au Moyen Âge, il est installé en limite des diocèses de Vienne, de Viviers et du Puy, auquel il appartient. Cette position singulière lui a valu d'être disputé par deux familles, l'une vivaroise et l'autre vellave (les Retourtour et les Saint-Didier) durant tout le courant du XIII^e siècle.

La tour de Joyeuse illustre la présence des seigneurs de Saint-Didier sur l'éperon rocheux. En effet, la famille de Joyeuse succède aux Saint-Didier dans la possession de leurs biens à partie de la fin du XIV^e siècle. Bien que déjà construite dans le courant du XIII^e siècle, cette tour prendra l'appellation de Joyeuse qu'à la fin du Moyen Âge.



Les deux tours. La tour de Joyeuse en élévation (arrière-plan) et la tour en cours de fouille (premier plan). Vue depuis le sud-est © M. Bizri.

La seconde famille seigneuriale présente à Dunières, est celle des La Roue, qui succèdent aux Retourtour également à la fin du XIV^e siècle.

La lutte d'influence entre ces deux familles marque l'histoire du *castrum* de Dunières durant toute la période du Moyen Âge. Les investigations archéologiques menées depuis 2009 sur le site questionnent ces occupations seigneuriales du point de vue de leur morphologie spatiale.

Les résultats du relevé 3D effectué le 12 avril 2014

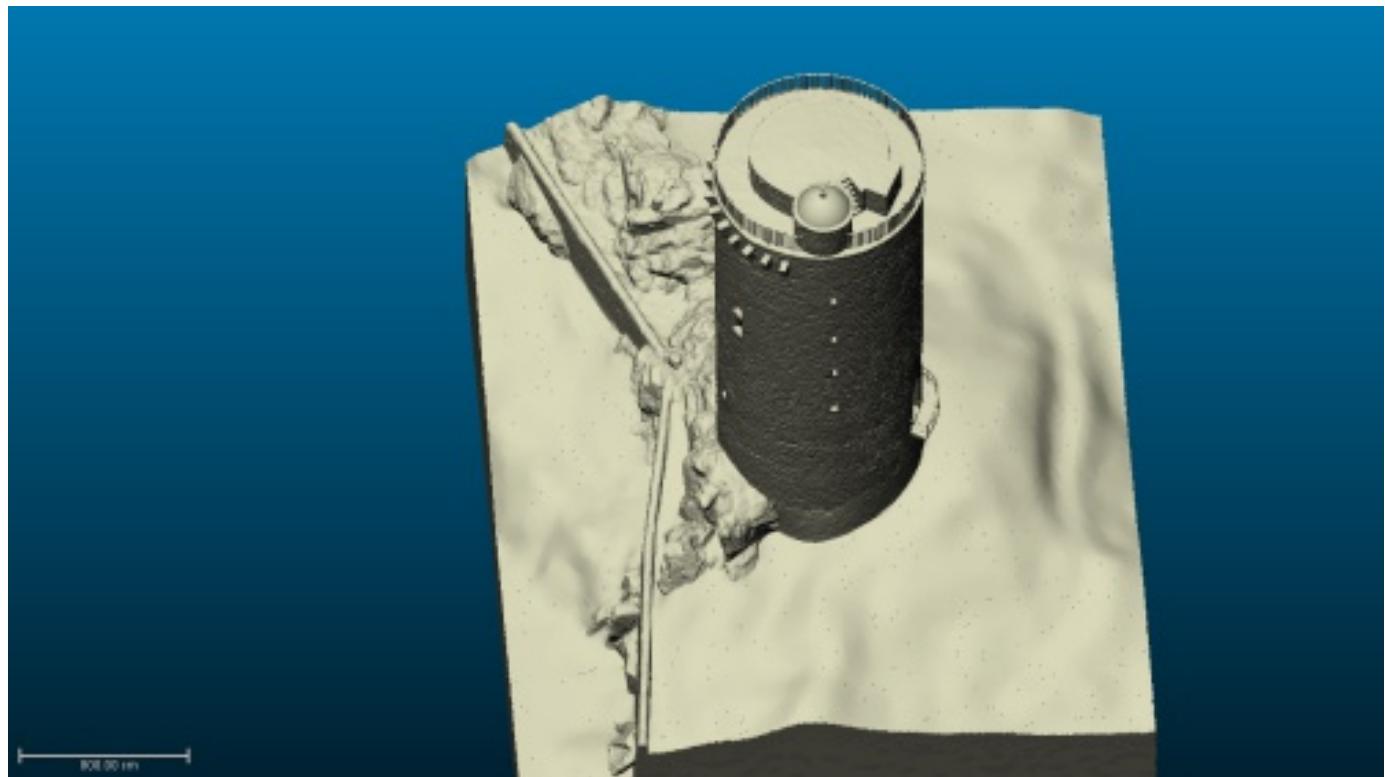
Seul vestige entier, la tour de Joyeuse, de forme circulaire, pour 9 m de diamètre et 26 m de haut occupe la partie basse située au nord du site.

En 2014, un relevé a été effectué au scanner 3D, pour permettre d'approcher au plus près la construction de la tour. En effet, les parements de constructions externes et internes de la tour restent relativement inaccessibles (planchers intérieurs disparus).

Le relevé a montré que la tour est indépendante de toute autre construction du site aujourd'hui disparue.

Les différents étapes de constructions et d'approvisionnement du chantier se lisent aisément (lits de constructions, modules) et apportent des renseignements sur la chronologie de mise en œuvre de la tour à l'étape du chantier.

L'ensemble de la construction de la tour est homogène. La chronologie de la tour est entièrement placée dans le XIII^e siècle.



Relevé 3D de la Tour de Joyeuse © M. Bizri.

POLIGNAC, LES ESTREYS, TRAITEMENT DU MOBILIER DU SITE DE LA BORNETTE

Responsables d'opération : Catherine Simon et Ludovic Antoine

En 2012, une opération de prospection inventaire diachronique a été menée sur le site dit de La Bornette situés aux Estreys sur la commune de Polignac (43). Une équipe d'une quinzaine de personnes a recueilli le mobilier apparent sur une parcelle où des éléments antiques (céramiques, éléments lapidaires...) avaient été repérés lors de précédentes prospections. Il s'agissait pour cette opération de quadriller méthodiquement la parcelle en faisant des relevés topographiques grâce à un GPS de précision centimétrique. En 2014, une partie de ce mobilier a été lavé et inventorié. L'année 2015 verra la poursuite du traitement du mobilier et devrait permettre de mieux appréhender les concentrations de matériel sur ce site.

L'opération de prospection diachromique sur la commune de Polignac n'a pu avoir lieu, l'autorisation de prospection ayant été obtenue tardivement.



Prospection et prélèvement de mobilier archéologique © L. Antoine.

LAFARRE, LE ROCHER DE LARGIER, DECOUVERTE D'UN NOUVEAU SITE HALLSTATTIEN EN HAUTE-LOIRE

Projet
2015-2017

Responsables d'opération : Jean-Michel Treffort et Jean-Louis Voruz

Le site de Largier se définit comme un éperon fortifié attribuable à la toute fin du Premier âge du Fer, dans le courant du V^e siècle avant notre ère. Dans le contexte régional, son intérêt réside en premier lieu dans la période représentée, celle-ci étant, à l'instar de tout l'âge du Bronze et de la première partie de l'âge du Fer (2000 à 500 ans avant notre ère), largement méconnue. Au-delà, dans le cadre d'une approche ciblée portant sur l'occupation des sites de hauteur fortifiés, il vient également compléter, par ses aménagements (petit rempart qui barre complètement l'accès au rocher) et par son mobilier, la documentation régionale, jusqu'alors limitée au seul site de la Farre à Saint-Andéol de Fourchades en Ardèche, pour le Hallstatt final. L'occupation de l'éperon de Largier est par exemple complémentaire de celle du camp d'Antoune, situé à seulement 2 km à vol d'oiseau sur la commune de Salettes et occupé quelques siècles plus tard, à La Tène finale.

L'organisation d'une fouille programmée permettrait de préciser la chronologie et les modalités d'occupation, sur cet étrange site qu'est le rocher de Largier.



Le site de Largier en bord de Loire © J.-L. Voruz.

LE BEAGE, RECHERCHES GEOARCHEOLOGIQUES SUR LE PLATEAU VOLCANIQUE DU (MASSIF DU MEZENC)

Subvention
CG07 : 500 €
Subvention
DRAC : 900 €

Responsable d'opération : André-Marie Dendievel

Prospection Inventaire – commune de Sainte-Eulalie (07)

Menée dans le cadre d'une Thèse de doctorat, spécialité Paléoenvironnements et Géoarchéologie, à l'Université de Lyon (UJM), l'opération de prospection inventaire à Sainte-Eulalie (haute Ardèche) avait pour objectif de renouveler notre connaissance de l'occupation du sol en moyenne montagne, dans le massif du Mézenc. Cette opération a permis de prospecter 36 parcelles (environ 0,19 km² au total) et 27 parcelles (soit 75 %) ont livré des vestiges archéologiques.

Cette opération a permis de mettre en évidence un réseau important d'aménagements hydrauliques. Ces aménagements, dont certains ont fonctionné dès le second Moyen Âge, sont établis sur de petits cours d'eau (ruisseau de Crouzas ou de Chambette) mais aussi sur des rivières importantes comme La Loire et l'Aigue nègre. Il s'agit principalement de



Le mont Gerbier de Jonc vu depuis le sommet du suc du Sépoux, sur la commune de Sainte-Eulalie. Au premier plan se trouve une construction en pierre sèche (appareil en épis) possiblement attribuable au bas Moyen Âge (XII^e s.-XIII^e s.) © A.-M. Dendievel.

structures d'approvisionnement en eau de moulins (mouture et/ou scierie) ou de champs cultivés. Par ailleurs, les culées d'un pont pouvant dater de la fin du XIII^e siècle ainsi qu'un ensemble de bornes et le passage d'une voie (antique ?) ont été identifiés. Un ensemble parcellaire a été cartographié par micro-topographie au lieu-dit du Sartre. Cet ensemble comprend un chemin creux et quatre terrasses agricoles et pourrait correspondre à l'un des domaines agraires mentionné dans le Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier.

Enfin, lors d'un carottage paléoenvironnemental sur la commune du Béage (Ardèche), une série de tessons a été mise au jour dans une tranchée de drainage à La Vaysse. Ces tessons sont attribuables à La Tène ancienne et moyenne. Cette datation est confirmée par une date radiocarbone effectuée sur le dégraissant carbonisé de l'un des tessons (2300 ± 30 BP soit 407-234 cal. av. J.-C.). C'est le premier site attribuable à cette période mis au jour en haute Ardèche.

Couplés aux informations paléoenvironnementales issues des tourbières du plateau du Béage, les éléments apportés cette année constituent des preuves supplémentaires de l'occupation du massif du Mézenc depuis la Protohistoire (second Age du Fer en particulier) puis, de façon très importante, à partir du bas Moyen Âge et durant tout le haut Moyen Âge.

Les opérations vont se poursuivre en 2015 pour tenter de caractériser le site laténien situé près de La Vaysse au Béage ainsi que des prospections pédestres sur la commune du Cros-de-Géorand.

SAINT-GERMAIN-LAPRADE, L'ABBAYE DE DOUE,

Responsable d'opération : Nicolas Reveyron

Avec le soutien logistique et administratif du GRAV

L'abbaye de Doue se situe sur la commune de Saint-Germain-Laprade, à quelques kilomètres à l'est du Puy-en-Velay. Il s'agit d'un site de moyenne montagne, celle de Doue culmine à plus de 770 mètres. L'abbaye a été installée dans un site difficile d'accès, situé en contrebas du faîte de la montagne. Le site d'implantation se développe sur une grande longueur en pente douce d'est en ouest.

L'intervention archéologique est motivée par le projet de restauration et de mise en valeur de l'abbaye. Parallèlement à la réalisation de sept sondages, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, une étude du bâti a été effectuée. Elle concerne les différents niveaux de circulation de ce bâtiment ainsi que les murs du chevet et du transept. Les sondages effectués tant à l'intérieur de l'église qu'à l'extérieur ont révélé des vestiges qui pour la majorité appartiennent aux époques modernes et contemporaines. Les sondages réalisés dans l'absidiole nord du chevet et entre les absidioles du transept nord et du chevet, sont les plus positifs. Ils permettent d'entrevoir les fondations des deux absidioles ainsi que l'apparition d'une sépulture sur un niveau plus bas que celui révélé au diagnostic.



L'abbaye de Doue © N. Reveyron.

L'étude du bâti a quant-à-elle été d'une grande richesse. Elle a permis d'aborder les questions de phasage de l'édifice et ainsi de distinguer deux périodes de construction : durant la première sont édifiés le chevet, ses absidioles ainsi que la coupole ; le transept vient s'installer dans un second temps. Elle a pu aussi soulever des interrogations concernant la circulation entre les différents espaces et notamment entre le bras sud du transept et le cloître. Elle révèle aussi une bonne organisation dans le chantier de construction avec un approvisionnement en matériaux locaux.

En ce qui concerne les niveaux de sols, les niveaux d'origine ont disparu. Dans la nef, le sol a été excavé sur une profondeur située entre 30 et 60 cm : les anciens niveaux de circulation sont repérables aux traces de mortier formant un bourrelet en partie basse des murs. Dans le bras nord du transept, se trouve actuellement un dallage hétérogène qui correspond avec un réaménagement des XIX^e et XX^e siècles pour la transformation des lieux en bergerie. Cependant son sol d'origine est plus bas que celui du chevet. La question reste en suspens concernant un possible étagement des sections du transept – comme cela a pu être constaté pour les voûtes et les chapiteaux de la croisée.



Assemblée Générale du GRAV, Alleyrac, avril 2014 © L. Gouteyron.

